

GUY DELEPAU

4 Impasse du pigeou 21200 Beaune

Tél: 06.23.31.15.93. guydelepau@sfr.fr

n° siret 522.147.800.00018 n° agrément 26.21.02773.21

FORMATION PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

IBC industrie, BTP, commerce et Activités de bureau

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé ;

Être capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier selon les nouvelles démarches

1. Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
2. Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
3. Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

PUBLIC : Toute personne pouvant bénéficier de la formation continue,

Prérequis : aucun.

MODALITES D'INSCRIPTION

15 jours avant le début de la formation, par mail.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Le stagiaire doit être en mesure de pratiquer les gestes techniques décrits dans le Guide de Données techniques INRS.

Le chef d'entreprise, qui souhaite former les acteurs PRAP, doit suivre la formation dirigeant.

INTERVENANT : formateur détenteur et à jour du certificat de formateur prap ibc Inrs

DURE DE LA FORMATION : 14 h de face à face pédagogique réparties si possible sur 3 semaines, en tenant compte des contraintes de l'établissement.

EFFECTIF : 10 stagiaires maximum par session de formation.

GUY DELEPAU

4 Impasse du pigeou 21200 Beaune

Tél: 06.23.31.15.93. guydelepau@sfr.fr

n° siret 522.147.800.00018 n° agrément 26.21.02773.21

METHODES ET TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :

Cette formation est une formation progressive, pratique, où les connaissances nécessaires à la compréhension sont apportées aux cours d'exercices pratiques. Elle utilise des techniques pédagogiques traditionnelles et modernes, décrites dans les recommandations pédagogiques et qui impliquent les participants, les amenant à réaliser les gestes et les conduites à tenir qu'ils auront à exercer sur le terrain.

ORGANISATION MATERIELLE ET ADMINISTRATIVE DE LA FORMATION

La formation doit se dérouler dans un local présentant au minimum les caractéristiques suivantes :

- La pièce doit être d'une surface au sol minimum disponible de 25 à 30 m² (sans mobilier) permettant la réalisation d'exercices pratiques pour un groupe de 10 personnes.
- La pièce doit être chauffée et si besoin est, tempérée.
- Les sols sont propres,
- Des sanitaires sont à proximité,
- 1 chaise par personne est à disposition.
- Caisse, sacs, cartons, charges diverses

Tenue du participant recommandée

La formation étant pratique, il est conseillé de porter une tenue adaptée à la réalisation des manutentions de personnes.

Les moyens matériels mis à disposition pour la réalisation d'une formation de 10 personnes sont constitués de :

MODE D'EVALUATION :

Evaluation certificative

A l'issue de cette évaluation, un Certificat d'Acteur PRAP IBC sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un « maintien et actualisation des compétences » d'une journée tous les 24 mois.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

1. Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

1.1. Comprendre l'intérêt de la prévention

1.1.1. Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement

1.1.2. Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention

1.1.3. Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

1.2. Connaître les risques de son métier

1.2.1. Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage

1.2.2. Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits

1.2.3. Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

GUY DELEPAU

4 Impasse du pigeou 21200 Beaune

Tél: 06.23.31.15.93. guydelepau@sfr.fr

n° siret 52214095800019

2. Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

2.1. Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.

2.1.1. Connaître le fonctionnement du corps humain

2.1.2. Repérer les limites du fonctionnement du corps humain

2.1.3. Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé

2.2. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

2.2.1. Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité

2.2.2. Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique

2.2.3. Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

3. Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

3.1. Proposer des améliorations de sa situation de travail

3.1.1. A partir des causes identifiées au cours de son analyse

3.1.2. En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail

3.1.3. En prenant en compte les principes généraux de prévention

3.2. Faire remonter l'information aux personnes concernées

3.2.1. Identifier les personnes concernées

3.2.2. Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement

3.3. Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

3.3.1. Connaître et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail

3.3.2. Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

Evaluation de la formation par le participant :

L'évaluation de la formation analyse le système de formation dans ses différentes composantes : objectifs, dispositifs, programmes, organisme de formation...

Elle se situe à la fin de la formation. Cette évaluation prend la forme d'un entretien collectif entre le formateur et le groupe de participants et par le renseignement d'un questionnaire complété par chaque participant.